



*Quand nous chanterons le temps des cerises,
Et gai rossignol, et merle moqueur
Seront tous en fête !*

*Les belles auront la folie en tête
Et les amoureux du soleil au cœur !*

*Quand nous chanterons le temps des cerises
Sifflera bien mieux le merle moqueur !*

Jean-Baptiste Clément (1866)



AGENDA

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juin

L'Amicale de l'Instruction Laïque (AIL) organise son exposition annuelle : « **Les Artistes de chez nous** » à la salle des fêtes. Vernissage et apéritif offert le vendredi 5 juin à partir de 18h30, ouverture les samedi et dimanche de 10h00 à 19h00.

Dimanche 7 juin

Grand prix d'Eygalières organisé par la « Boule eygaliéroise » : concours de pétanque Mêlée - 3 joueurs / 2 boules - Prix : 800 € + FP (compétition officielle) - Inscriptions à partir de 13h30 au boulodrome - Tirage : 15h00. (Licence obligatoire - Tél : 04.90.95.10.42).

Mercredi 10 juin

Spectacle gratuit pour les tout-petits « **Mon Papa** » avec **Michèle Sebastia et son oiseau livre**, à 15h30 à la Bibliothèque (inscription au 04.90.90.92.79).

Samedi 13 juin

- A partir de 9h00, **Finale du tournoi des Minots organisé par le Tennis-Club Eygalières-Mollégès** - Remise des récompenses à l'issue des matchs. A midi : tous les participants sont invités au grand apéritif du club !

- A 12h00, **Paëlla organisée par l'ADMR EYGALIERES** à la salle des fêtes. Animations musicales, apéritif offert par l'association - Tarif : 15 euros - Réservation avant le 5 juin.

Mercredi 17 juin

A 19h00, Assemblée générale du **Tennis-Club Eygalières-Mollégès**, suivie du verre de l'amitié.

Jeudi 18 juin

A 18h00, réunion à la salle des fêtes des **responsables de la zone 7 du CCFF** avec les maires ou adjoints des villages ayant un comité communal des feux de forêts - En présence de Pierre Bissone, commandant la zone nord et des cadres du SDIS 13.

Vendredi 19 juin

- A 17h00 : **distribution des prix** aux élèves de l'école par le Maire, son Conseil Municipal et les enseignants, dans la cour de l'école.

- A partir de 18h30, « **tournoi de foot des commerçants** » organisé par l'USE. Inscriptions auprès de Michel UFFREN (06.82.68.67.72) ou le mercredi 17 juin à 19h00 à l'occasion de l'Assemblée générale de l'USE, à la salle des fêtes.

- A 20h30, le **Théâtre des Calans présente sa pièce fétiche « SARAH »** chez Madame Cordesse au mas « Carpe Diem » à Eygalières, D54 route du mas de la brune - Manifestation publique ouverte à tous les eygaliérois, la représentation sera suivie d'un verre de l'amitié.

Samedi 20 juin

Fête de l'école : Spectacle de fin d'année suivi de la kermesse organisée par l'Amicale des Parents d'Elèves dans la cour de l'école et de sa traditionnelle soirée dansante.

Dimanche 21 juin

- **Concours organisé par la « Boule eygaliéroise »** : Jeu provençal, équipes choisies : 3 joueurs / 2 boules - Prix : 180 €+80 €+FP - Inscriptions à partir de 9h00 au boulodrome - Tirage : 10h / complémentaire : 14h (déjeuner offert aux participants - licence obligatoire).

- **En soirée**, au cœur du village, l'OMC, avec la participation des bars du village (Bar du Centre, Bar du Progrès, Café de la Place), organise la **Fête de la Musique**.

ZOOM SUR



L'AIL présente son exposition
« Les Artistes de chez Nous »
les 5, 6 et 7 juin
à la salle des fêtes



Samedi 20 juin
Spectacle de fin d'année de l'école,
Kermesse et soirée organisée par
l'APE



Dimanche 21 juin, en soirée,
sera célébrée au cœur du village la
Fête de la Musique

Le saviez-vous ?



La tour de l'horloge

Libérés en 1660 de la tutelle seigneuriale du Duc de Guise en contrepartie d'une somme de 48.000 livres lui servant à solder ses dettes, les eygaliérois marqueront l'évènement en construisant un beffroi (horloge).

Fièremment campée depuis 1662 sur son roc, dominant le village, notre horloge, en sonnant les heures laïques, perpétue ainsi cette année faste où les eygaliérois, débarrassés des droits féodaux deviennent propriétaires du terroir.

Au-dessus de la porte d'entrée de la tour, une plaque de marbre rappelle que l'horloge fut restaurée en 1968 sous la mandature de Monsieur Breugne de Valgast Gaston, pour éviter l'érosion de celle-ci et la chute de pierres.

Il faut monter 29 marches de l'escalier intérieur très étroit pour accéder à la plateforme qui supporte la mécanique de l'horloge monumentale conçue en 1880 par H. Vanel et fils, horlogers à Saint-Rémy-de-Provence. Ce mécanisme d'horlogerie est actionné par deux contrepoids pour l'heure et la sonnerie. Les poids sont à remonter chaque semaine.



La tour est surmontée d'un campanile, construction en fer forgé dans laquelle est suspendue la cloche avec son marteau qui la frappe pour sonner l'heure. La première cloche datant de 1676 se prénomme « Jésus Marie Joseph ».

Fêlée après de très fortes gelées et l'action conjuguée du marteau, elle fut refondue en 1855 par Pierre Pierron, fondeur en Avignon pour 285 Francs. Elle porte toujours les mêmes prénoms de baptême. Le maire de l'époque Jean Roque, bonapartiste convaincu, fit graver sur la nouvelle cloche un aigle avec ses aiglons ayant en exergue la devise « Aquilarum rupes » (rocher des aigles) pour complaire à l'empereur Napoléon III. Ce blason utilisé par les municipalités successives ne représente pas les véritables armoiries de la commune, qui sont les suivantes :



Les armes peuvent se blasonner ainsi : « d'argent à un gril de sable le manche en bas ».



Lis erbo-de-Sant-Jan

Les herbes de la St Jean : l'armoise (l'artmiso), la sauge (lou sàuvi), le lierre terrestre (l'èure), l'héliotrope (l'erbo de berrugo), la camomille (la camamiho), la grande marguerite (la margarido) et le mille-pertuis (lou casso-diable).

Le mille-pertuis est cueilli le jour de la Saint-Jean, le 24 juin, avant le lever du soleil pour se préserver du tonnerre ou des sortilèges, d'où son nom « casso-diable » (chasse diable).



Hameau Jean Moulin

Le Hameau Jean Moulin a accueilli ses résidents.

Les seize maisons en location ont toutes été attribuées.

Sur les quinze villas en accession à la propriété, trois seulement restent disponibles.

N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous êtes intéressés.

CINEMA le mardi à la salle des fêtes :

- LA STRADA**
- mardi 9 juin : 20h30 « Un peu, beaucoup, aveuglement »
 - mardi 16 juin : à 20h30 « Nos femmes »
 - mardi 23 juin : à 20h30. « Chers amis »

Si vous souhaitez recevoir le Pichot Journau par email, veuillez en faire la demande soit directement à la Mairie, soit par mail à : marion.goudet@mairieeygalieres.fr ou par téléphone au 04.90.95.91.01.

Vous pouvez également lire tous les mois le journal municipal sur le site internet de la Mairie : www.mairieeygalieres.com

LOU
pichot
Journau

Lettre d'informations mensuelle de la Mairie d'Eygalières.

Directeur de la publication : René Fontes

Comité de rédaction : Aline Péliissier, Marion Goudet, Christine Klose et Marie-Christine Wibaux.

Adresse : «Lou Pichot Journau» - Mairie d'Eygalières 13810

Tél. : 04 90 95 91 01

E-mail : mairie-eygalieres@wanadoo.fr

www.mairieeygalieres.com